

BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES

TOUTES SPÉCIALITÉS

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

ET

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Durée : 1 heure 30

Coefficient : 3

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1 / 8 à 8 / 8.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

**LE CANDIDAT TRAITERA L'ENSEMBLE DES QUESTIONS
SUR LA COPIE D'EXAMEN**

NATIONAL	SESSION 2016	SUJET	TIRAGES
B.E.P. TOUTES SPÉCIALITÉS		Coef. : 3	
ÉPREUVE : Histoire-Géographie et Enseignement Moral et Civique		Durée : 1 h 30	Page 1 / 8

Ce sujet comporte cinq questions : deux en histoire, deux en géographie et une en enseignement moral et civique.

Les questions 2 et 4 portent sur les situations d'un sujet d'étude d'histoire et de géographie. Pour chaque question, le candidat a le choix entre deux possibilités.

Question 1	Histoire – Sujet d'étude Les femmes dans la société française de la Belle Époque à nos jours.	page 3
Question 2	Histoire – Situation au choix - 1892, la grève de Carmaux et Jean Jaurès. OU - Être ouvrier à...	page 4 page 5
Question 3	Géographie – Sujet d'étude Acteurs, flux, réseaux de la mondialisation.	page 6
Question 4	Géographie – Situation au choix - Un pays émergent. OU - Un PMA.	page 7 page 7
Question 5	Enseignement moral et civique Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne.	page 8

HISTOIRE - Sujet d'étude : *Les femmes dans la société française de la Belle Époque à nos jours.*

Question 1 (4 points).

- 1a. Identifiez deux inégalités dénoncées par cette affiche.
- 1b. Citez deux acquis des femmes françaises depuis le milieu du XX^e siècle.
- 1c. Racontez comment elles ont lutté pour les obtenir.

Document :



Source : Affiche du M.L.A.C. (Mouvement pour la liberté de l'avortement et la contraception). Paris, 1973.
© Roger-Viollet (photographie en ligne sur le site www.parisenimages.fr)

B.E.P. TOUTES SPÉCIALITÉS	Code :	Session 2016	SUJET
ÉPREUVE : Histoire-Géographie et Enseignement Moral et Civique	Durée : 1 h 30	Coefficient : 3	Page 3 / 8

Histoire - Situations du sujet d'étude : *Être ouvrier en France (1830-1975).*

Le candidat a le choix entre les deux situations suivantes

Première situation : 1892 : la grève de Carmaux et Jean Jaurès.

Question 2 (4 points)

- 2a.** Présentez l'auteur de ce texte.
- 2b.** À l'aide du document, racontez pourquoi les mineurs de Carmaux font grève.
- 2c.** Expliquez les conséquences de cette grève pour les ouvriers.

Document

On connaît l'origine du conflit : un ouvrier mineur, Calvignac, a été élu maire de Carmaux le 1^{er} mai par un conseil municipal ouvrier, socialiste et républicain. Tout récemment, il a été élu conseiller d'arrondissement, à une majorité énorme, contre le candidat patronné par la compagnie [*des mines*]. Deux jours après, il est congédié. [...] Calvignac a demandé deux jours de congé régulier par semaine, pour pouvoir remplir son double mandat de maire et de conseiller d'arrondissement. Le directeur lui a répondu que c'était impossible. Et c'est là-dessus que la rupture a eu lieu. Impossible ? Il faut tout de suite que les hommes politiques de la région avertissent le gouvernement que, s'il laisse la compagnie commettre contre les ouvriers élus d'aussi monstrueux abus de pouvoir, il se rend complice d'une violation du suffrage universel. C'est bien par la faute de la compagnie que le travail est suspendu, et, si elle ne cède pas, elle encourt, légalement, la déchéance.

Jean Jaurès, *La Dépêche*, Toulouse, 29 août 1892

B.E.P. TOUTES SPÉCIALITÉS	Code :	Session 2016	SUJET
ÉPREUVE : Histoire-Géographie et Enseignement Moral et Civique	Durée : 1 h 30	Coefficient : 3	Page 4 / 8

OU

Deuxième situation : Être ouvrier à...

Question 2 (4 points)

- 2a.** Présentez l'auteur de ce texte et son objectif.
- 2b.** Relevez deux difficultés auxquelles sont confrontés les ouvriers.
- 2c.** En vous appuyant sur le document ou tout exemple de votre choix, présentez deux acquis des ouvriers qui ont permis l'amélioration de leurs conditions de vie ou de travail. Expliquez comment ils les ont obtenus.

Document :

La cherté des loyers ne permet pas à ceux des ouvriers en coton du département du Haut-Rhin, qui gagnent les plus faibles salaires ou qui ont les plus fortes charges, de se loger toujours auprès de leurs ateliers. Cela s'observe surtout à Mulhouse. Cette ville s'accroît très vite ; mais les manufactures se développant plus rapidement encore, elle ne peut recevoir tous ceux qu'attire sans cesse dans ses murs le besoin de travail. De là, la nécessité pour les plus pauvres, qui ne pourraient d'ailleurs payer les loyers au taux élevé où ils sont, d'aller se loger loin de la ville, à une lieue*, une lieue et demie, ou même plus loin, et d'en faire par conséquent chaque jour deux ou trois, pour se rendre le matin à la manufacture, et rentrer le soir chez eux.

[...] Ainsi à la fatigue d'une journée déjà démesurément longue, puisqu'elle est au moins de quinze heures, vient se joindre pour ces malheureux, celle de ces allées et retours si fréquents, si pénibles. Il en résulte que le soir ils arrivent chez eux accablés par le besoin de dormir, et que le lendemain ils en sortent avant d'être complètement reposés, pour se trouver dans l'atelier à l'heure de l'ouverture.

On conçoit que pour éviter de parcourir deux fois chaque jour un chemin aussi long, ils s'entassent, si l'on peut parler ainsi, dans des chambres ou petites pièces, malsaines, mais situées à proximité de leur lieu de travail. J'ai vu à Mulhouse de ces misérables logements où deux familles couchaient chacune dans un coin, sur de la paille jetée sur le carreau et retenue par deux planches. Des lambeaux de couverture et souvent une espèce de matelas de plumes d'une saleté dégoûtante, voilà tout ce qui leur recouvrait cette paille. [...]

* une lieue : environ 4 km.

Docteur Louis-René Villermé, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie* (1840)

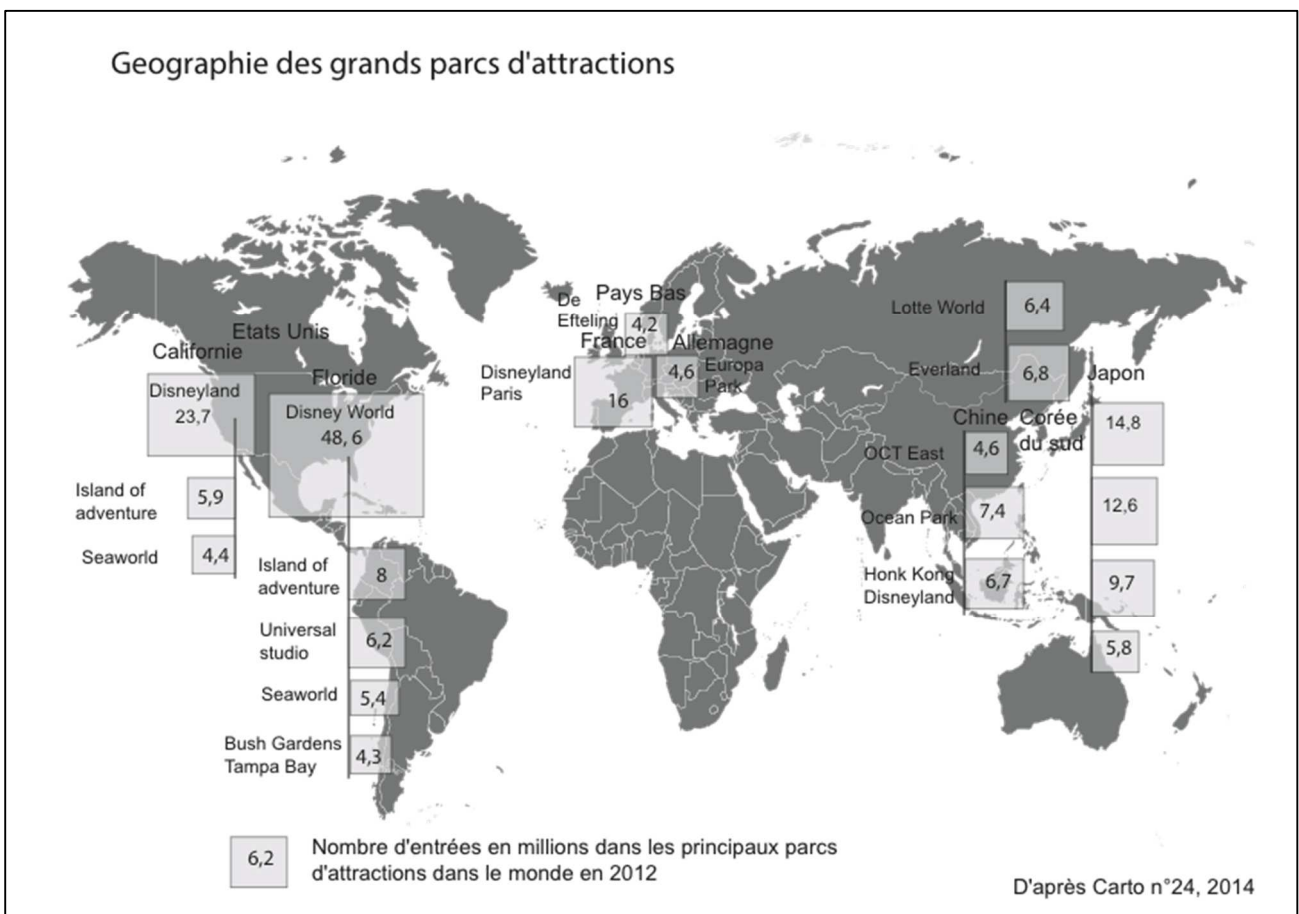
B.E.P. TOUTES SPÉCIALITÉS	Code :	Session 2016	SUJET
ÉPREUVE : Histoire-Géographie et Enseignement Moral et Civique	Durée : 1 h 30	Coefficient : 3	Page 5 / 8

GÉOGRAPHIE - Sujet d'étude : Acteurs, flux, réseaux de la mondialisation

Question 3 (4 points)

- 3a. Identifiez sur le document, les trois aires de puissance mondiales où se concentrent les parcs d'attractions.
- 3b. Relevez le nom de l'entreprise la plus représentée sur ce document. Pourquoi peut-on affirmer qu'elle est un acteur de la mondialisation ?
- 3c. En vous appuyant sur un exemple pris dans un domaine totalement différent, présentez un autre acteur de la mondialisation.

Document :



B.E.P. TOUTES SPÉCIALITÉS	Code :	Session 2016	SUJET
ÉPREUVE : Histoire-Géographie et Enseignement Moral et Civique	Durée : 1 h 30	Coefficient : 3	Page 6 / 8

Le candidat a le choix entre les deux situations suivantes

Première situation : Un pays émergent.

Question 4 (4 points)

4a. Identifiez et recopiez la bonne réponse sur votre copie.

A	Un pays émergent est un espace en marge de la mondialisation.
B	Un pays émergent est un espace intégré à la mondialisation.

4b. Présentez un pays émergent de votre choix : montrez que ce pays est en train de devenir une nouvelle puissance économique ; précisez certaines limites de sa croissance et de son développement.
Appuyez votre réponse sur des exemples précis.

OU

Deuxième situation : Un PMA.

Question 4 (4 points)

4a. Identifiez et recopiez la bonne réponse sur votre copie.

A	Un PMA est un espace en marge de la mondialisation.
B	Un PMA est un espace intégré à la mondialisation.

4b. Présentez l'un des pays les moins avancés (PMA) de votre choix : exposez les difficultés qu'il rencontre ; mentionnez deux pistes de développement.
Appuyez votre réponse sur des exemples précis.

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE : *Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne.*

Compétences
Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu. Mobiliser les connaissances exigibles. Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.

Question 5 (4 points)

- 5a. Qui diffuse ce document et quel est son objectif ?
- 5b. D'après ce document, qui peut s'engager dans les sapeurs-pompiers volontaires ? Pourquoi avoir choisi cette image pour faire la promotion de cet engagement ?
- 5c. Pensez-vous que ce type d'engagement est efficace pour resserrer les liens entre concitoyens ? Vous répondrez en vous appuyant sur un autre exemple.

Document : « Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ? ».



Alors que le nombre d'interventions augmente chaque année en Haute-Marne, les effectifs de sapeurs-pompiers volontaires stagnent. Dès aujourd'hui, le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) a besoin de nouvelles recrues. Pourquoi pas vous ?

L'image des sapeurs-pompiers n'est plus à bâtir. Le public leur attribue déjà de nombreuses qualités : le courage, le dévouement ou encore la force. Les sapeurs-pompiers bénéficient en quelque sorte d'une image héroïque. Paradoxalement, cette considération met un frein à certaines vocations, certaines personnes pensant ne pas répondre à l'ensemble des critères nécessaires pour intégrer les équipes en tant que volontaires. [...] En réalité, de 16 à 55 ans, tout le monde peut s'engager en tant que sapeur-pompier volontaire. Hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, quels que soient leur métier et leurs disponibilités, quelles que soient leurs motivations.

Source : site du Conseil départemental de la Haute-Marne - haute-marne.fr

B.E.P. TOUTES SPÉCIALITÉS	Code :	Session 2016	SUJET
ÉPREUVE : Histoire-Géographie et Enseignement Moral et Civique	Durée : 1 h 30	Coefficient : 3	Page 8 / 8